Rétinoïdes : une nouvelle contre-indication pour les femmes enceintes

Abderrahim DERRAJI - 2018-10-29 15:11:18 - Vu sur pharmacie.ma

L'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM – France) contre-indique l'usage des rétinoïdes (trétinoïne, isotrétinoïne, adapalène, tazarotène) chez la femme enceinte quelle que soit la voie d'administration, voie cutanée comprise. D'après l'Agence française, bien qu'un passage dans la circulation sanguine des rétinoïdes à travers la peau semble négligeable dans les conditions habituelles de traitement, il ne peut être totalement exclu. Et étant donné qu'il n'existe pas de besoin absolu pour un traitement rétinoïde par voie cutanée, il a été décidé de contre-indiquer leur utilisation chez la femme enceinte ou planifiant une grossesse. Par ailleurs, l'ANSM annonce que de nouveaux outils sont en cours d'élaboration et seront disponibles en début d'année 2019. Ces outils ont pour objectif de réduire les risques liés à l'emploi des rétinoïdes oraux.